

# LP Métiers du Numérique : Conception, Rédaction et Réalisation web

Parcours : Création et Gestion de Projets Multimédias (CGPM)

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou  
contrat de professionnalisation

## Durée de la formation

12 mois  
595 heures

## Diplôme délivré par



## ► Objectifs

Située à l'intersection de l'informatique et de la création artistique, la licence professionnelle CGPM est une formation pluridisciplinaire et transversale qui forme des spécialistes des trois univers du design numérique : le Web (webdesign, référencement, ergonomie web...), le Print (domaine des médias imprimés et de l'illustration) et le Motion design (animation et illustration pour le film). La formation est complétée par des enseignements en communication, culture multimédia, droit numérique et gestion de projet.

Cette formation a pour ambition de participer plus largement au développement de l'économie numérique, notamment dans les PME ou TPE.

Métiers visés :

- Assistant Chef de projet multimédia,
- Web designer (Infographiste Internet),
- Consultant Multimédia,
- Ergonome Web,
- Entrepreneur...

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un DUT, BTS ou L2 issus de filières graphiques, informatiques, communication ou artistiques.

Prérequis exigés : niveau de base en anglais B2, connaissance de l'environnement web et de la production audiovisuelle, culture du multimédia, bonne maîtrise du français à l'écrit

**Admission** : sur dossier, tests de connaissances, et éventuellement entretien

**Dépôt de candidature** : de mars à juin

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site du CFA-EVE : [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

## ► Rythme d'alternance

2 jours en formation/ 3 jours en entreprise

**Rentrée** : septembre

IUT d'Evry Val d'Essonne (Site de Juvisy)

6A rue Piver - 91260 JUVISY-SUR-ORGE (Parc de la Mairie)

Lycée Jean-Baptiste Corot

9, place Davout - 91600 SAVIGNY SUR ORGE

## ► Contacts

---

**Responsable pédagogique** : Ouidad ABDELMOHCINE - o.abdelmohcine@iut.univ-evry.fr

**Contact administratif** : Tél. : 01 69 47 56 28/29 - secretariat-tc-juvisy@iut.univ-evry.fr

**Contact CFA EVE** : VOLIA Audrey - a.voliam@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 07

## ► Lieu(x) de formation

---

IUT d'Evry - Dept. TC J  
6 A rue Piver  
91260 JUVISY SUR ORGE



## Programme de la formation

---

### BCC1 - Communication numérique et conception multimédia

---

#### UE11 - Design graphique et création numérique

---

- EC111 - Web-design (Photoshop, Illustrator, InDesign, motion design...)
- EC112 - Conception de site Internet (CMS, Open Source, ...)
- EC113 - Création et diffusion de contenus multimédias (montage vidéo, photographie, ...)
- EC114 - Réalité virtuelle et augmentée
- EC115 - Analyse des messages iconiques et sonores
- EC116 - Ergonomie web...
- EC117 Système de gestion des bases de données

#### UE12 - Méthodologie, outils et rédaction des contenus multimédias

---

- EC121 - Gestion éditoriale et réalisation multimédia
- EC122 - Ecritures multimédias interactives
- EC123 - Rédaction professionnelle et communication multimédia
- EC124 - Médias numériques (gestion des réseaux sociaux, veille web, ...)
- EC125 - Référencement Web

### BCC2 - Gestion de projet multimédia et compétences transverses

---

#### UE21 - Management et conduite de projets numériques

---

- EC211 - Gestion de projet multimédia
- EC212 - Management du projet et financement et suivi de production multimédia
- EC213 - Développement personnel

#### UE22- Compétences transverses

---

- EC221 - Droit du multimédia
- EC222 - Anglais de spécialité
- EC223 - Entrepreneuriat
- EC224 - TOEIC

### BCC3 - Formation professionnelle

---

#### UE31 - Projet tutoré (sur l'année)

---

- EC311 - Ecrit livrable
- EC312 - Rapport écrit + soutenance orale

#### UE32 - Pratique professionnelle

---

- Alternance (un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an)
- EC321 - Rapport professionnel + soutenance orale

# Public concerné (CA ou CP)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Pour le contrat de professionnalisation

---

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

---

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention** : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

## Marche à suivre

---

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-